



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, la HACA organise la Conférence Africaine sur « La Protection de l'Enfance et l'Education aux Médias »

[A](#) [1] [A](#) [1]

Sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, la HACA organise la Conférence Africaine sur « La Protection de l'Enfance et l'Education aux Médias »

30 nov 2017













Sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, et en partenariat avec l'UNESCO et le Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a organisé, les 23 et 24 novembre 2017 à Rabat, une Conférence Africaine autour du thème : « Protection de l'enfance et éducation aux médias », en commémoration du 28ème anniversaire de la journée internationale du droit de l'enfant.

Les travaux de cette conférence ont été ouverts par Mme Amina Lemrini El Ouahabi, Présidente de la HACA, qui a indiqué que cette rencontre africaine s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la HACA pour la protection de l'enfance, de la mise en œuvre de la feuille de route des travaux conduits par le RIARC, et coïncide avec la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Dans le cadre du référentiel relatif à la protection de l'enfant, Mme Lemrini a surtout mis l'accent sur les « 4P » (Protection, Promotion, Prestation et Participation), piliers évoqués dans la Convention des droits de l'enfant.

Dans sa contribution aux différents débats de cet événement, Mme Lemrini a également mis en exergue les dates clés de l'évolution de la notion d'EMI, qui a marqué la transition d'une société industrielle à une société de l'information, caractérisée non plus par l'analyse de l'information, mais par sa maîtrise. Mme Lemrini a également jeté la lumière sur les atouts des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et les risques qu'elles engendrent pour le jeune public. Elle n'a pas manqué d'indiquer que « la méga compétence » dont doit se doter la « Génération Z » en Afrique (génération née connectée) est essentiellement celle de la pensée critique. Ainsi, « l'esprit critique n'est pas un produit, ni un acquis, c'est un processus qui se développe dans la durée » a-t-elle soutenu.

De son côté, le Directeur Général de la HACA, M. Jamal Eddine Naji, s'est attardé sur la contextualisation du thème de la Conférence, en indiquant que « tous ces débats-là, nous voulons les partager avec nos compatriotes du continent, parce qu'il y a une certaine contingence et un contexte qui pose des problèmes propres à nos pays, différents de ceux des pays européens par exemple. » Il a ainsi affirmé que la protection du jeune public, et en particulier l'enfant, fait partie des grandes missions du régulateur, et a mis en avant les risques encourus par le E-citoyen, notamment l'enfant, face à l'évolution titanesque d'Internet, notamment à travers les fameux GAFAs (Google, Apple,

Facebook, Amazon).

M. Jamal Eddine Naji n'a pas manqué de souligner qu'au-delà d'apprendre à lire et à écrire, la mission phare de l'école à l'ère numérique est d'inculquer à l'enfant des connaissances en communication, autrement dit « apprendre le numérique dès l'âge de 5-6 ans pour développer un esprit critique dans l'usage des médias ». Le Directeur Général de la HACA a également attiré l'attention sur le déficit flagrant quant à l'importance accordée aux programmes dédiés aux enfants et aux jeunes dans le champ médiatique national. Il a enfin exhorté les instances africaines à joindre leurs efforts à ceux de la HACA pour lancer une série panafricaine dynamique de 52 émissions hebdomadaires qui s'intéresserait à l'EMI.

Ont également pris part à ces travaux les membres du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSCA), Mmes Rabha Zeidguy et Khadija El Gour, ainsi que MM. Mohamed Abderahim, Bouchaib Ouabbi et Talaa Saoud Al Atlassi.

Par ailleurs, M. Kwasi Gyan-Apenteng, Président en exercice du RIARC et Président de la National Media Commission (NMC) a exprimé sa gratitude envers Mme Amina Lemrini El Ouahabi pour l'esprit dynamique caractérisant les efforts de la HACA et ceux du Maroc dans ce domaine, soulignant la nécessité de l'éducation aux médias pour les peuples africains, en particulier à l'ère du numérique. Et d'ajouter que le défi majeur faisant face à l'implémentation de l'EMI dans le Continent réside dans le besoin d'accompagner l'évolution médiatique par une conscientisation éthique, et de prendre toutes les mesures pour protéger les enfants face aux médias.

De son côté, M. Guy Berger, Directeur de la Division pour la liberté d'expression et le développement des médias à l'UNESCO, a salué le Maroc pour la création de « Radio MIL », première radio au monde spécialisée dans l'éducation aux médias. Il a surtout mis l'accent sur les principes de l'accès public à l'information et la liberté fondamentale, établis dans l'Objectif 16 des ODD (Objectifs du Développement Durable), Cible n°10. La mise en œuvre de ces derniers, a-t-il expliqué, exige l'acquisition de certaines compétences telles que l'éducation numérique, aux risques du piratage, à la cyber-sécurité, entre autres compétences.

Dans son intervention, Mme Divina Frau-Maigs, Sociologue des médias et experte auprès de l'UNESCO et de la Commission Européenne, a présenté un exposé sur les forces et les faiblesses des politiques publiques chargées de la question de l'EMI. Elle a également souligné le rôle crucial qui échoit aux régulateurs en termes de sensibilisation, de préparation et de mise en cohérence dans le domaine de l'EMI. Elle a surtout encouragé les instances africaines à prôner davantage une gouvernance jouant un rôle multi-acteurs et intersectoriel pour optimiser les travaux non seulement au niveau des jeunes, mais également des parents.

A également participé à ces discussions Mme. Susanne Nikoltchev, Directrice de l'Observatoire Européen de l'Audiovisuel (OEA), s'est attardée sur l'importance de la méthodologie adoptée pour l'implémentation d'une EMI, notamment en ce qui concerne la création de partenariats pour la promotion de cette éducation, illustrant ses propos à travers l'exemple des études conduites en ce sens par la Plateforme Européenne des Autorités de Régulation (EPRA) entre 2014 et 2017.

Dans le cadre du partage d'expériences et d'expertise entre les différents régulateurs africains, une session a été consacrée aux exposés des divers acteurs nationaux, représentants de départements ministériels, d'organisations gouvernementales et non gouvernementales agissant pour la protection de l'enfant, opérateurs de l'audiovisuel national, publics et privés, ainsi que les représentants de la HACA. L'expérience de celle-ci a été marquée par l'exposé de M. Talaa Saoud Atlassi, présenté par M. Nouredine Benmalek, cadre à l'institution, sur les champs dédiés à l'approche de protection et de prévention relative à l'EMI dans l'arsenal juridique régissant la communication audiovisuelle

nationale. L'exposé de M. M. Chafik Laabi, Directeur Adjoint du Département du Suivi des Programmes, s'est essentiellement focalisé sur l'accès sécurisé au web et le rôle principal de l'école dans l'EMI, soulignant que cette dernière représente un projet embryonnaire et un jeune chantier pour la HACA, et fait néanmoins partie de ses priorités.

A la clôture de cette rencontre, la Présidente de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle a indiqué que cette conférence constitue le point de démarrage de plusieurs projets futurs visant à promouvoir les meilleures pratiques en termes d'EMI, notamment l'adoption de la Déclaration de Rabat pour la protection de l'enfance et l'éducation aux médias. Elle a enfin annoncé que les axes majeurs de cette Déclaration seront discutés en fin 2018 lors de la 9ème Conférence des Instances de Régulation de la Communication d'Afrique (CIRCAF) au Cameroun.

Pour rappel, enfin, il convient de rappeler la liste des 15 instances membres du RIARC qui ont participé à la conférence :

- NMC Ghana (Présidence du Réseau)
- CNC Cameroun (Vice-Présidence du Réseau)
- HAAC Bénin (Secrétariat Exécutif du Réseau)
- CSC Niger
- HAAC Togo
- HAC Guinée
- CSC Burkina Faso
- ICAZA Afrique du Sud
- ARC Cap Vert
- TCRA Tanzanie
- HAC Mali
- HACA Côte d'Ivoire
- HCC Centrafrique
- CNRA Sénégal
- HAICA Tunisie

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>